



VERBAND DER GETREIDESAMMELSTELLEN DER SCHWEIZ  
FEDERATION SUISSE DES CENTRES COLLECTEURS **VGS**



**Rapport annuel 2022**



## Table des Matières

---

Avant-propos de la Présidente	4
Travaux dans le domaine du colza	7
CI Épeautre	9
Statistiques VGS	11
Indications concernant les données importantes	14
Membres du Comité	15
Représentation de la VGS dans les commissions	16
Liste des membres	17

### Impressum

Texte : C. Mühlebach, M. Willmann,  
T. Häusermann, Secrétariat de la VGS

Layout / Rédaction : Secrétariat de la VGS

Photos : Secrétariat de la VGS

Visitez notre site web :



## Avant-propos de la Présidente

---

Mesdames, Messieurs,

Chers membres,

Avec l'attaque perpétrée par la Russie contre l'Ukraine en 2022, le grand public prend brusquement conscience des marchés internationaux des céréales et des oléo-protéagineux. La cotation du blé sur le marché à terme MATIF atteint une valeur record en mai, avec 438.25 Euro par tonne. Les perturbations sur les marchés internationaux ont également un impact sur la Suisse. La protection à la frontière pour l'importation de céréales panifiables dans le cadre du contingent tarifaire n°27 est restée inchangée au taux maximal de Fr. 23.00 depuis 2013. A partir d'octobre, elle est progressivement réduite jusqu'au taux minimal de Fr. 5.60 par 100 kg (début avril 2022).

### Importations supplémentaires

Par suite d'une demande de swiss granum, le Conseil fédéral augmente deux fois le contingent tarifaire ordinaire de 70'000 tonnes en 2022, la récolte indigène de 2021 ne suffisant pas pour couvrir l'ensemble des besoins des transformateurs, soit environ 480'000 tonnes. La première augmentation du contingent a lieu début avril avec 40'000 tonnes supplémentaires. Jusqu'à la récolte, le volume contingentaire est épuisé. En vue de garantir la transition entre les récoltes, une deuxième augmentation de 20'000 tonnes est décidée pour la période septembre à décembre 2022.

Dans le but de compenser les pertes de récolte de 30% en moyenne, les labels Suisse Garantie, IP-Suisse et Bio Suisse autorisent - comme mesure d'urgence - l'ajout de parfois jusqu'à 20 % de céréales d'importation.

### Récolte 2022

La récolte 2022 est donc attendue avec impatience. Elle s'avère moyenne, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Avec un volume de 415'000 tonnes de céréales panifiables et 427'000 tonnes de céréales fourragères, la récolte contribue à normaliser l'approvisionnement, bien que toujours estimée trop faible.

De ce fait, l'OFAG donne derechef son aval à la demande de swiss granum de libérer anticipativement des quantités attribuables dans le cadre du contingent tarifaire n°27 pour 2023. Ainsi, 50'000 tonnes sont disponibles le premier semestre et 20'000 le deuxième semestre 2023 pour l'importation.



### Prix indicatifs céréales fourragères

La fixation des prix indicatifs génère de vives discussions, à commencer pour les céréales fourragères. Une première négociation début mars s'avère infructueuse. L'évolution du marché semble trop complexe et imprévisible immédiatement après l'assaut de la Russie sur l'Ukraine. Lors d'une deuxième tentative en mai, les céréaliculteurs, les éleveurs et les fabricants d'aliments composés s'accordent sur une augmentation des prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux de Fr. 3.00 par 100 kg.

### Prix indicatifs céréales panifiables

La Fédération Suisse des Producteurs de Céréales (FSPC) exige une augmentation des prix indicatifs de Fr. 8.00 par rapport à l'année précédente, afin d'être en mesure de compenser l'augmentation des coûts liés à la culture. Les majorations obtenues en juin de Fr. 5.00 (Top) et Fr. 4.00 (classe I) ne donnent pas satisfaction aux producteurs et ils obtiennent une renégociation en septembre. Lors de la session d'automne sur les prix indicatifs, les partenaires de la branche parviennent enfin à un accord, soit Fr. 58.50 (Top) et Fr. 55.50 (classe I), ce qui correspond à une augmentation des prix indicatifs de respectivement Fr. 6.50 (Top) et Fr. 5.50 (classe I) par rapport à l'année précédente.

### Marché bio

En 2021, les partenaires de marché n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un prix indicatif pour les céréales panifiables. Pour la récolte 2022, le prix indicatif est fixé à Fr. 107.50, soit Fr. 6.50 de plus que le dernier prix indicatif en 2020. Pour la première fois, on publie un prix indicatif de Fr. 87.00 pour l'avoine alimentaire bio – une culture qui entre-temps a dépassé celle du seigle bio en termes de volumes.

Peu avant la récolte, un grand preneur de licence « Bio Bourgeon » intégré verticalement a provoqué des remous sur ce marché. Des contrats de couplage promettaient aux producteurs des primes non conformes au marché pour les cultures de niches en échange de la livraison de toutes les récoltes bio.

Plusieurs associations et organisations, dont la VGS, exigent de la part de Bio Suisse la mise en place de conditions concurrentielles conformes à la loi et aux directives. Dans une lettre ouverte, Bio Suisse informe les détenteurs de licences que les agissements dudit détenteur de licence n'est pas compatible avec les principes de base et les directives de Bio Suisse. Bio Suisse juge qu'il y a enfreinte à la loi suisse et se réserve le droit d'en référer à la Commission de la concurrence.

Finalement, le détenteur de licence en question assure apporter des correctifs aux conditions contractuelles et aux primes. Lors d'une seconde session extraordinaire sur les prix indicatifs des céréales fourragères Bio Bourgeon, les partenaires de marché ont décidé d'augmenter les prix indicatifs des cultures recherchées comme les fèves des marais et le soja.



### Sécurité des denrées alimentaires

Avec effet au 1er juillet 2022, l'UE a réduit les teneurs maximales en sclérotos d'ergot dans les céréales non transformées à 0.2 g/kg. A partir du 1er juillet 2024, cette valeur devrait aussi s'appliquer au seigle dans l'UE. La reprise des teneurs maximales européennes dans le droit suisse a fait l'objet d'une consultation jusque fin janvier 2023. swiss granum ainsi que la VGS soulignent que le respect des teneurs maximales lors de la première prise en charge est à la limite du techniquement réalisable aujourd'hui, et ce malgré un maximum d'attention. A ce jour, il n'y a pas de tests rapides pour la détermination des alcaloïdes de l'ergot. Les analyses dans les laboratoires externes sont onéreuses et les résultats sont aux mieux disponibles endéans plusieurs jours. Les grains d'ergot doivent être comptés au centre collecteur, c'est-à-dire triés et pesés manuellement. Compte tenu la répartition souvent non homogène des sclérotos d'ergot dans les céréales, il n'est pas facile de les déterminer de manière fiable. A cela s'ajoute le fait que très peu de centres collecteurs disposent d'installations de nettoyage équipées d'une trieuse optique, moins qu'il ne s'agisse d'entreprises intégrées qui transforment des céréales panifiables et / ou fourragères.

Dans le cadre du groupe de travail « Sécurité des denrées alimentaires », la VGS s'engage pour une mise en œuvre juridiquement garantie et applicable à l'échelle des centres collecteurs et du commerce. Comment la concrétiser fait l'objet de discussions actuellement au sein de la branche et avec les autorités compétentes.

### Fédération interne

Après deux annulations consécutives en raison de la pandémie du covid, la troisième tentative d'organiser comme prévu l'Assemblée générale de la VGS à Trüllikon le 29 avril 2022 était enfin la bonne. A l'issue de l'AG et du repas de midi, les participant(e)s ont visité le moulin « Weinlandmühle Trüllikon ». La VGS remercie Johanna Glanzmann, Rebecca Schär et Peter Glanzmann pour leur hospitalité et la visite d'entreprise intéressante.

La Comité a discuté des affaires internes et des positions de la VGS à l'occasion de trois réunions du Comité. Les Membres du Comité représentent entre autres aussi la VGS au sein de Commissions, de groupes de travail et du Comité (en tant qu'invités) de swiss granum. La VGS s'implique également dans le nouveau groupe de travail « Cultures de niche » de swiss granum, qui commence ses travaux en 2023.



Je remercie mes collègues du Comité pour les discussions engagées que nous menons et pour le soutien vigoureux. Un tout grand merci au Directeur, Christian Oesch, et à l'équipe du Secrétariat de la VGS. Le Comité ainsi que le Secrétariat se font un plaisir d'être à disposition des Membres pour d'éventuelles demandes ou suggestions.

Corinne Mühlebach, Présidente

## Travaux dans le domaine du colza

---

### Feu d'artifice des prix du colza issu de la récolte 2022

La situation avant la récolte 2022 était sensiblement identique à celles des années précédentes. Les réserves de colza classique et de colza HOLL étaient vides avant la récolte et les stocks étaient à un niveau très bas pour les deux types d'huiles de colza.

Après le début de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, les prix du colza ont littéralement explosé. Lors de la campagne de commercialisation suivante de colza suisse en avril et mai 2022, le cours du marché du colza était à un niveau maximum. Comparativement à l'année précédente, les revenus des ventes ont augmenté de plus de Fr. 20.00 par 100 kg, et ce après la hausse des prix d'environ Fr. 15.00 par 100 kg enregistrée un an plus tôt.

Cette augmentation massive des prix de plus de Fr. 35.00 par 100 kg sur deux ans est un aspect central pour la préservation de la surface consacrée au colza, d'autant que lors de la culture de colza on constate une présence accrue de dégâts au niveau des plantes suite à la suppression de principes actifs dans la lutte phytosanitaire.

Jusqu'à la fin de l'année sous rapport, les prix n'ont cessé de diminuer et ont désormais à nouveau atteint le niveau d'avant-guerre.

Pour la récolte 2023, 101'300 tonnes ont été attribuées, ce qui correspond à un nouveau record quantitatif. Le contrat-cadre avec les huileries s'élève à 106'000 tonnes, mais le potentiel de commercialisation n'est pas encore épuisé. La recherche d'autres producteurs devrait donc se poursuivre pour la récolte 2024.

La société Florin AG prévoit la construction d'une deuxième usine de pressage à Herzogenbuchsee (BE), ce qui entrainera un développement de ses capacités puisque jusqu'ici la société ne produisait qu'à MuttENZ. Dans son usine de pressage à MuttENZ, la Florin AG produit chaque année de l'huile à partir de 75'000 tonnes d'oléagineux suisses, comme le colza et les tournesols. La nouvelle usine à Herzogenbuchsee permettra d'augmenter les capacités à 125'000 tonnes. Les nouvelles installations devraient être opérationnelles à partir de 2025. La Florin AG table sur une demande croissante en matières premières suisses et donc en huiles suisses.

*Martin Willimann, Vice-président*



## Tous les centres collecteurs VGS, qui à partir de la récolte 2023 prennent en charge du colza HOLL



### Vos centres collecteurs indépendants

Plus d'informations sous [www.getreidesammelstelle.ch](http://www.getreidesammelstelle.ch)

## CI Épeautre

### 2022 : Une année sèche, mais une bonne récolte

Après une récolte 2021 marquée par une forte germination et des volumes bien trop faibles d'épeautre, et surtout de PurÉpeautre, 2022 était une année de récolte très sèche.

Environ 91% des quantités annoncées ont été livrées aux centres collecteurs.

A titre de comparaison : En 2021, on atteignait 66% et 91% en 2020, soit un niveau environ idem à celui de 2022.

Les poids à l'hectolitre étaient bons, mais avec environ 9 – 10% H<sub>2</sub>O le taux d'humidité était plutôt bas. Avec la récolte totale légèrement supérieure à la moyenne, la situation d'approvisionnement se normalise.

Compte tenu de l'augmentation des semailles, la récolte 2023 pourrait avoisiner > 18'000 tonnes de PurÉpeautre et > 3'600 tonnes de Bourgeon Bio Suisse.

Toutes les annonces ont été prises en compte par CI Épeautre et on n'a fixé aucune limite concernant les surfaces.

### Prix indicatif récolte 2023 service contractuel (paiement d'automne)

Bourgeon Bio Suisse	
Prix indicatif Bio Suisse	+ Fr. 08.00
PurÉpeautre IP-Suisse (IPS)	Fr. 80.00
PurÉpeautre sans pesticides (IPF)	Fr. 90.00
Épeautre Suisse Garantie (SGA)	Fr. 62.00

### L'Association des centres collecteurs a adressé deux demandes à CI Épeautre

Augmentation des émoluments de décortiquage de Fr. 1.50 par dt. d'épeautre pour les motifs suivants :

- Les exigences et les contraintes sont plus nombreuses et plus complexes
- Les labels sont plus diversifiés (sans pesticides)

- La croissance des coûts (salaires, énergie, gestion des déchets)
- Le rendement de décortiquage a globalement tendance à diminuer

CI Épeautre a rejeté cette demande, car il arrive sans cesse des demandes pour de nouveaux centres de collecte de décortiquage. De plus, on se dispute des lots de décortiquage et des volumes plus importants conduisent à des économies d'échelles.

#### Décision :

L'émolument de décortiquage reste à Fr. 9.30 / 100 kg d'épeautre.

Adaptation du rendement de décortiquage en cas de temps de chute bas à 70 % (au lieu de 72 %) pour les motifs suivants :

- Le rendement de décortiquage ne peut pas être atteint avec de l'épeautre à forte germination
- Le rendement de décortiquage a globalement tendance à diminuer

#### Décision :

CI Épeautre a refusé cette demande aussi à défaut de bases de calcul différenciées et parce qu'il n'est pas clair s'il y a un lien avec le poids à l'hectolitre.

Après une récolte 2021 avec de nombreux lots à forte germination, le Comité de CI Épeautre a décidé de déterminer **un prix fixe pour l'épeautre avec un temps de chute bas (TCB).**

Pour une récolte avec max. 25 % de germination < 180 TCB

Épeautre SGA TCB	Fr. 46.00 / dt. épeautre
PurÉpeautre IPS / IPF TCB	Fr. 56.00 / dt. épeautre
PurÉpeautre Bourgeon Bio Suisse TCB	Fr. 73.00 / dt. épeautre

*Thomas Häusermann, Membre du comité*

## Comité CI Épeautre

### Présidente

Gisler Simona, St. Margarethen  
Productrice

### Vice-président

Häusermann Thomas, Seengen  
Meunier

### Membres du comité

Trchsel Fritz, Zell  
Producteur

Oberli Jan, Eptingen  
Producteur

Kunz Therese, Winterthur  
Meunière

Rechsteiner Sandro, Zollikofen  
Transformateur

Lüthy Urs, Muhen  
Producteur

Wächter Marcel, Safenwil  
Meunier

Marty Franz, Stein am Rhein  
Transformateur

Winzeler-Rüegg Bernhard, Thayngen  
Producteur

Meyerhans Dominic, Weinfeldern  
Meunier

### Secrétariat

Kurth Thomas, Affoltern i. E.  
Gérant

## Statistiques VGS

### Statistiques VGS sur la production 2022

		Conven- tionnel	Suisse Garantie	IP Suisse	Bio	Total
	<b>Nombre de déclarations de chiffres d'affaires</b>	<b>36 de 38</b>	<b>36 de 38</b>	<b>36 de 38</b>	<b>36 de 38</b>	<b>36 de 38</b>
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	4'133	27'365	18'972	7'078	57'548
	Seigle	96	1'285	742	452	2'574
	Épeautre	747	1'173	5'343	1'750	9'012
	<b>Total céréales panifiables</b>	<b>4'975</b>	<b>29'823</b>	<b>25'058</b>	<b>9'279</b>	<b>69'135</b>
Céréales fourragères	Orge	20'521	0	0	1'738	22'259
	Blé fourrager	6'550	0	0	2'018	8'567
	Avoine	350	0	90	279	719
	Maïs	10'826	0	0	4'204	15'030
	Triticale	3'494	0	0	811	4'304
	Pois	501	0	0	304	805
	Féveroles	72	0	0	458	531
	Autres	171	0	0	1'692	1'863
	<b>Total céréales fourragères</b>	<b>42'484</b>	<b>0</b>	<b>90</b>	<b>11'503</b>	<b>54'078</b>
Oléagineux	Colza	0	9'851	451	66	10'367
	Colza HOLL	0	1'526	0	0	1'526
	Soja	137	50	0	695	881
	Tournesols	0	534	34	153	721
	HO- Tournesols	0	603	98	0	701
Total	<b>Totale Oléagineux</b>	<b>137</b>	<b>12'563</b>	<b>583</b>	<b>913</b>	<b>14'196</b>
	<b>Production totale</b>	<b>47'596</b>	<b>42'386</b>	<b>25'730</b>	<b>21'696</b>	<b>137'408</b>

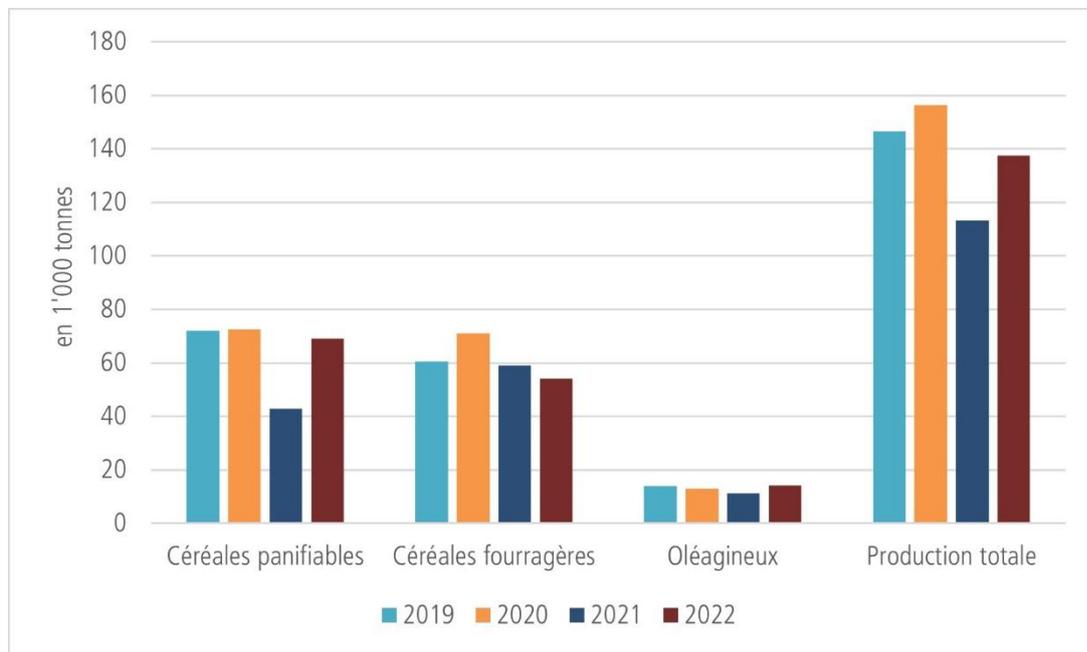
Source : VGS

## Statistiques sur la production 2019 – 2022

		2019	2020	2021	2022
	<b>Nombre de déclarations de chiffres d'affaires</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>	<b>36 de 38</b>
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	62'770	63'066	36'797	57'548
	Seigle	2'591	2'115	919	2'574
	Épeautre	6'665	7'242	5'113	9'012
	<b>Total céréales panifiables</b>	<b>72'026</b>	<b>72'423</b>	<b>42'829</b>	<b>69'135</b>
Céréales fourragères	Orge	23'403	25'767	20'047	22'259
	Blé fourrager	7'860	11'138	21'213	8'567
	Avoine	1'309	1'676	835	719
	Maïs	20'245	24'933	9'734	15'030
	Triticale	4'811	5'095	4'068	4'304
	Pois	1'305	1'065	640	805
	Féveroles	601	282	268	531
	Autres	923	921	2'318	1'863
	<b>Total céréales fourragères</b>	<b>60'456</b>	<b>70'938</b>	<b>59'124</b>	<b>54'078</b>
Oléagineux	Colza	10'558	9'439	8'375	10'367
	Colza HOLL	1'086	1'626	1'155	1'526
	Soja	694	712	940	881
	Tournesols	1'618	612	304	721
	HO-Tournesols	-	533	538	701
	<b>Totale Oléagineux</b>	<b>13'956</b>	<b>12'922</b>	<b>11'312</b>	<b>14'196</b>
	<b>Total Menge</b>	<b>146'438</b>	<b>156'283</b>	<b>113'264</b>	<b>137'408</b>

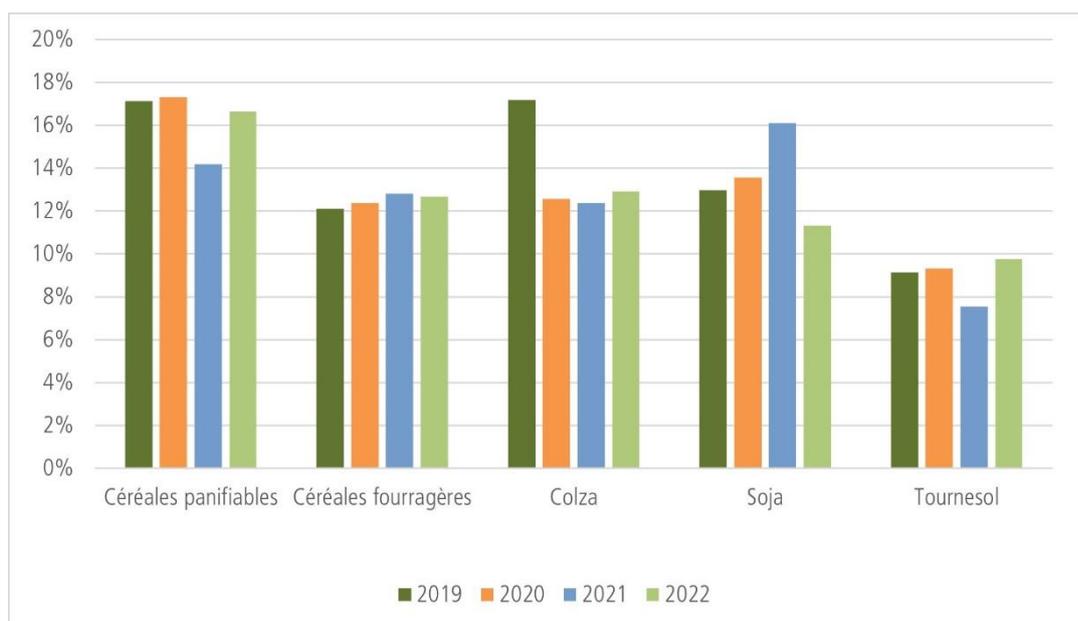
Source : VGS

### Production de la VGS 2019 – 2022



Source : VGS

### Part de marché 2019 – 2022



Source : VGS et FSPS

## Indications concernant les données importantes

---

Rapport agricole 2022 :

[www.agrarbericht.ch](http://www.agrarbericht.ch)

Production végétale – Surfaces de céréales cultivées :

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Services -> AGRISTAT - Statistique de l'agriculture suisse -> Statistiques et évaluations SEE -> Production végétale -> Chapitre 2 SES : [Production végétale \(pdf\)](#)

Prix indicatifs pour les céréales panifiables :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Chiffres du marché -> Prix -> [Prix indicatifs des céréales panifiables \(pdf\)](#)

Prix indicatifs pour les céréales fourragères et protéagineux :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Chiffres du marché -> Prix -> [Prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux \(pdf\)](#)

Valeurs indicatives d'importation des aliments pour animaux :

[www.blw.admin.ch](http://www.blw.admin.ch)

Marché -> Importation de produits agricoles -> Aliments pour animaux

Conditions de prise en charge 2022 pour les céréales panifiables indigènes et importées :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Directives -> Conditions de prise en charge -> [Conditions de prise en charge pour les céréales panifiables, les céréales fourragères et les protéagineux \(pdf\)](#)

Conditions de prise en charge 2022 pour les céréales fourragères et les protéagineux indigènes et importés :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Directives -> Conditions de prise en charge -> [Conditions de prise en charge pour les céréales panifiables, les céréales fourragères et les protéagineux \(pdf\)](#)

## Membres du Comité

---

### Présidente

#### Mühlebach Corinne

Mühlebach AG

Mühleweg 3

5303 Würenlingen

**Secteur** : Céréales panifiables, Denrées alimentaires, swiss granum

### Vice-président

#### Willmann Martin

Neumühle Rickenbach GmbH

Schützenhausstrasse 4

6221 Rickenbach

**Secteur** : Naturel, Oléagineux

### Membres

#### Bachmann Reto

Mühle Bachmann AG

Willisdorf

8253 Diessenhofen

**Secteur** : Blé amidonnier, Engrain, Formation professionnelle

#### Rytz Christian

Mühle Rytz AG

Unterdorfstrasse 29

3206 Biberen

**Secteur** : FSPC, Production Bio

#### Häusermann Thomas

T. + M. Häusermann

Oberdorfstrasse 33

5707 Seengen

**Secteur** : Épeautre

#### Villiger David

Eichmühle AG

Eichmühle 437

5637 Beinwil / Freiamt

**Secteur** : Suisse Garantie

#### Andreas Fischer

Granovit AG

Rinaustrasse 380

4303 Kaiseraugst

**Secteur** : Céréales fourragères, Protéagineux

## Représentation de la VGS dans les commissions

---

### **KSGGV, Comité**

Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales

Urs Strahm, Münsingen

### **FSPC, Comité**

*Fédération suisse des producteurs de céréales*

Christian Rytz comme invité, Biberen

*Commission Oléagineux de la FSPC*

Martin Willimann, Rickenbach

### **Bio Suisse**

*Personne de contact pour les céréales fourragères*

Christian Rytz, Biberen

*Personne de contact pour les céréales panifiables*

Corinne Mühlebach, Würenlingen

### **Agrosolution**

*Personne de contact pour la plateforme de produits agricoles*

David Villiger, Beinwil / Freiamt

### **swiss granum**

*Comité*

Corinne Mühlebach comme invitée, Würenlingen

*Groupe de travail Sécurité alimentaire*

David Villiger, Beinwil / Freiamt

Christian Oesch, Zollikofen

*Groupe de travail Suisse Garantie*

David Villiger, Beinwil / Freiamt

*Groupe de travail Cultures de niches*

David Villiger, Beinwil / Freiamt

*Commission Marché-qualité céréales*

Corinne Mühlebach, Würenlingen

*Commission Marché-transformation oléagineux*

Martin Willimann, Rickenbach

### **VAM, Délégué**

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

Reto Bachmann, Diessenhofen

## Liste des membres

Entreprise	Adresse	Case postale	Code postale	Lieu
Alb. Lehmann Bioprodukte AG.	Erlenmühle		9200	Gossau
Alb. Lehmann Lindmühle AG	Lindmüliweg 5		5413	Birmenstorf
Bachtalmühle AG	Aarauerstrasse 29		5643	Sins AG
Brunner AG	Mühle Oberembrach	Mühlestrasse 7	8425	Oberembrach
Centre Collecteur Marti	La Ruche 1		1443	Campvent
Eichmühle AG	Eichmühle 437		5637	Beinwil/Freiamt
Epis d'Ajoie	Route de la Fontaine 40		2908	Grandfontaine
Ferren Mühlen AG	Ferrenmühle 1		6277	Kleinwangen
Granovit AG	Route des Treize Cantons 2A	Case postale 22	1522	Lucens
Häusermann T. + M.	Mühle	Oberdorfstrasse 33	5707	Seengen
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123		5325	Leibstadt
Kofmel Mühle	Mühle und Futtermittel	Mühleweg 1	4543	Deitingen
Kottmann Franz	Winon-Mühle		6215	Beromünster
Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG	Solothurnstrasse 3	Postfach 314	4573	Lohn
Landi Hünenberg	Chamerstrasse 46		6331	Hünenberg
Leibundgut AG	Schlossstrasse 27b		3550	Langnau
Lütolf AG	Industriestrasse 19		9430	St. Margrethen
Moulin Chevalier SA	Rue de la Chaux 3		1148	Cuarnens
Mühle + Handels AG Rüti	Mühlegasse 11		3295	Rüti b. Bern
Mühle Bachmann AG	Willisdorf	Müligass 6	8253	Diessenhofen
Mühle Fischer AG	Mühlgasse 3		2576	Lüscherz
Mühle Fraubrunnen	Hans Messer + Co. AG	Mühlegasse 8	3312	Fraubrunnen
Mühle Hindelbank	Mühlegasse 8		3324	Hindelbank
Mühle Rytz AG	Agrarhandel und Bioprodukte	Unterdorfstrasse 29	3206	Biberen
Mühle Scherz AG	Agrocenter		5246	Scherz
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6		3930	Visp
Mühlebach AG	Mühleweg 3		5303	Würenlingen
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450	Sissach
Neumühle AG	Neumühle 4		6022	Grosswangen
Neumühle Hallau GmbH	Dickstrasse 2		8215	Hallau
Neumühle Rickenbach GmbH	Schützenhausstrasse 4		6221	Rickenbach
Obermühle Boswil AG	Oberdorfstrasse 43		5623	Boswil
Saatzucht Düdingen	Hägliweg 1	Postfach 268	3186	Düdingen
Savoldi AG	Ebnet 15		5504	Othmarsingen
Strahm Mühle AG	Mehl- und Futtermühle	Mühletalstrasse 24	3110	Münsingen
Weinlandmühle Trüllikon	Glanzmann AG	Rudolfingerstrasse 21	8466	Trüllikon
Willi Grüninger AG	Büntenet	Postfach 43	8890	Flums
Wirth Getreide AG	Oeleweg 1		3262	Suberg